Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 03 MARS 2025

Nombre de membres en exercice	**25**
Nombre de présents	**21**
Nombre de pouvoirs	**2**
Votants	**23**
Secrétaire de séance : Emmanuelle BONHOMME	

L'an 2025, le 03 mars à 18 heures 30, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 25 février 2025, s'est réuni à Dreux au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :
Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Caroline VABRE (DREUX), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Pascal LEPETIT (OULINS), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Talal ABDELKADER (DREUX), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE), Pierre SANIER (BU), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE), Jean BARTIER (GARNAY), Christian BOUCHER (CHERISY).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Sébastien LEROUX (DREUX), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN).

Pouvoir(s) :
Monsieur Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) donne pouvoir à Monsieur Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ;

Madame Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) donne pouvoir à Madame Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS).

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la séance du bureau du 03 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

Formant la majorité des membres en exercice (17 présents / 25 membres du bureau).

Secrétaire de séance : Emmanuelle BONHOMME

DELIBERATION N°BC2025-009 - Dreux : acquisition d'un terrain à la société 2M pour la construction de l'aire de grand passage des gens du voyage

Rapporteur : Évelyne DELAPLACE

Détail des votes : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
23 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'acquisition d'un terrain d'environ 20 000 m², parcelle cadastrée BZ 0228 à DREUX, au prix de 7,5 € du m², à la société 2M ou toute société s'y substituant, pour la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage ;

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'avant contrat de vente, l'acte de vente et tous documents y afférents.

DELIBERATION N°BC2025-010 - Approbation et autorisation de signature d'une convention d'occupation temporaire d'un terrain appartenant à l'Office National des Forêts pour des ouvrages d'assainissement collectif à Châteauneuf-en-Thymerais

Rapporteur : Pierre LEPORTIER

Détail des votes : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
23 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention déterminant les conditions d'occupation temporaire de la parcelle n°70 en forêt domaniale de Châteauneuf-en-Thymerais appartenant à l'Office National des Forêts moyennant le versement par la Communauté d'agglomération d'une redevance de 180 €TTC ;

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer la convention d'occupation.

DELIBERATION N°BC2025-011 - Renouvellement de la convention d'objectifs avec Eau de Paris pour l'animation des bassins d'alimentation des captages (BAC) de Vert-en-Drouais et de Montreuil pour l'année 2025

Rapporteur : Pascal LEPETIT

Détail des votes : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
21 pour/ 0 contre /2 abstentions (Madame Emmanuelle BONHOMME qui détient le pouvoir de Madame Christelle MINARD s'abstient de prendre part au vote) /0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet de convention d'objectifs entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et Eau de Paris pour les bassins d'alimentation des captages de Vert-en-Drouais et de Montreuil en 2025 ;

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec Eau de Paris pour l'animation des bassins d'alimentation des captages de Vert-en-Drouais et de Montreuil en 2025 et tous documents y afférents.

La fin de la séance est prononcée à 20h01.

L'intégralité des délibérations est tenue à votre disposition au Service de la vie institutionnelle

Compte-rendu publié sur le site internet le 2025

Le Président,

Gérard SOURISSEAU

